

Joyeuses fêtes!



AGENDA

Samedi 6 janvier 2024

Permanence élus ouverture mairie de 10h à 12h

Vendredi 12 janvier

VŒUX à la population à l'Espace d'Orfeuille à 19h

Dimanche 14 janvier

À 10h course d'Orientation. Départ d'Orfeuille

Jeudi 18 janvier

Nuit de la lecture - Bibliothèque

Samedi 20 janvier

Concert Pascal Mary au bar d'Orfeuille à 20h30

Jeudi 25 janvier

Restitution MIL à St-Didier à 11h

Mardi 30 janvier

Conseil Municipal à 20h

Samedi 3 février

Inauguration MICRO-FOLIES à Orfeuille à 11h

Samedi 3 février

Permanence élus ouverture mairie de 10h à 12h

Jeudi 8 février à 20 h 30

Assemblée générale de la bibliothèque

Samedi 10 février

Inauguration Bibliothèque Municipale La Poterne à 11h

Mercredi 21 février

Jeu des Mille euros à l'Espace d'Orfeuille à 17h

Samedi 2 mars

Permanence élus ouverture mairie de 10h à 12h

Mardi 26 mars

Conseil Municipal à 20h

Samedi 6 avril

Permanence élus ouverture mairie de 10h à 12h



Le Jeu des 1000€



Charpey

le mercredi 21 février

à l'Espace d'Orfeuille

Sélections et enregistrement à 17h00 (Adultes)

et

Sélections et enregistrement à 18h30 (Jeunes + Adultes)



ÉDITO HIVER 2023

Comme chaque mois de décembre, les préparatifs de Noël vont bon train, les calendriers de l'avent s'affichent dans les classes, les sapins se parent de rouge et de brillant, les rues s'illuminent, les maisons brillent, le père Noël fait son apparition à la matinée de l'Amicale des Parents du RPI, puis il continue à œuvrer pour que chacun découvre au matin de Noël le cadeau tant attendu!

Que la magie de Noël nous fasse oublier ces temps de tension et de discordance, qu'elle redonne à chacun son âme d'enfant pour mieux s'écouter et se comprendre.

La réflexion du Plan Local d'Urbanisme(PLU) s'est ouverte, et la réunion publique du 15 novembre, l'un des temps d'échange avec vous, a permis de poser les jalons et de mieux comprendre le pourquoi d'une révision nécessaire afin de pouvoir dessiner notre commune pour la prochaine décennie,

Nous avons reçu en décembre 2020 un courrier de rappel de la préfecture nous avertissant que depuis 2017, la commune devait mettre en compatibilité son document d'urbanisme avec les directives du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et ce, dans un délai de trois ans. Ce délai arrivant à son terme en janvier 2020, la préfecture avait signifié que certaines incompatibilités subsistaient puisqu'aucun changement n'avait encore été apporté à notre PLU :

« 10,9 ha de zones à urbaniser fermées destinées à l'habitat. Conformément à l'alinéa 4 de l'article L 153-31 du code de l'urbanisme, l'ouverture de ces zones AUS fermées doit faire l'objet d'une révision du PLU en l'absence d'acquisition foncière de la part de la commune, directement ou par l'intermédiaire d'un opérateur foncier. Cette révision ne permettra pas l'ouverture de ces zones incompatibles avec le SCOT ».

Voici donc le point déclencheur qui nous a amenés l'obligation de réviser le PLU.

Le SCOT indique que l'urbanisation doit se concentrer dans l'enveloppe primaire de la commune, à savoir autour de la motte de Charpey, de manière concentrique et en lien direct avec des zones déjà urbanisées.

Le SCOT indique également que, nous sommes contraints aujourd'hui à préserver les zones humides. Nous avons donc lancé une étude sur celle des Vernaies pour comprendre son état et son espace de bon fonctionnement.

Cette première étude nous a permis de mesurer les enjeux environnementaux liés à la préservation des zones humides. Une urbanisation ne peut donc plus s'envisager dans ce secteur AUS.

Le devoir d'une équipe municipale est de veiller à l'intérêt général, à l'intérêt global de la commune en tenant compte des directives nationales, à un développement cohérent et maîtrisé avec une attention toute particulière à la préservation de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie pour tous.

Voilà mon souhait pour Noël, continuer le dialogue et que chacun participe à cette réflexion d'aménagement de notre territoire pour que demain Charpey continue d'être un endroit agréable et serein que beaucoup nous envient.

Je vous invite nombreux à deux temps forts prochains pour nous retrouver, à l'ouverture du commerce "Comptoir de Campagne" prévue le mercredi 17 janvier 2024 , puis la soirée des vœux le vendredi 12 janvier à 19h , où nous reparlerons de tous les événements de l'année 2023 et où nous découvrirons les projets et chantiers pour 2024 en présence des élus, du conseil municipal des jeunes et de vous tous charpenoises et charpenois.

Je vous souhaite le plus beau des Noëls en famille et en toute quiétude!

Lydie VEISSEIX
Maire de Charpey

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMPTE RENDU RÉUNION PUBLIQUE PLU

Le mercredi 15 novembre s'est tenue une première réunion publique dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Charpey.

Une centaine de personnes se sont déplacées pour y assister.

Trois points ont été abordés par le cabinet d'étude :

- le cadre réglementaire et les étapes de la procédure de révision d'un PLU,
- les objectifs de la révision et les modalités de concertation (à retrouver ci-contre),
- les premiers éléments du diagnostic territorial.

Cette présentation a été suivie d'un échange entre les élus et le public, complété quand nécessaire par le cabinet d'étude.

Que retenir de cette première réunion publique ?

La révision d'un PLU se réalise dans un cadre contraint tant au niveau de sa procédure qu'au niveau des règles supra-communales qui s'imposent à nous (État, Département).

La commune a certes une marge de manœuvre, de plus en plus restreinte au fil des années et de l'évolution de cadre législatif.

Vous pouvez retrouver la présentation projetée lors de cette réunion sur le site de la mairie ou en scannant ce QR code :



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Dans le cadre de la concertation sur la révision du PLU, nous avons mis en ligne un questionnaire sur le site de la mairie.

Ce questionnaire sera disponible jusqu'au 2 janvier 2024.

Vous pouvez le remplir directement en ligne en suivant le lien suivant ou en demander un exemplaire papier en mairie.

<https://forms.gle/bqMbRYtHFSrieHvU6>



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

ALERTE ALERTE ALERTE !

Un camion de bois et un camion-citerne contenant un liquide dangereux d'origine inconnue sont entrés en collision au niveau du quartier de la Poterne!

Ce n'est pas une blague, mais ce n'est pas non plus tout à fait la réalité.

Il s'agissait du premier exercice sur table pour les élus Charpenois vendredi 24 novembre pour se mettre en situation de gérer une crise avec un risque majeur pour la commune.

L'exercice et le scénario ont été élaborés et préparés par nos partenaires: Bénédicte FAURE, Ingénieur Territorial Gestion de Crise et Prévention des Risques au sein de Valence Romans Agglo et Victor BIARNEIX, de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble.

Les participants n'ont eu connaissance de ce scénario qu'au moment de l'exercice!

Bien qu'un exercice sans crise réelle, le stress est palpable et il a fallu gérer:

- l'évacuation du quartier,
- la communication avec le SDIS, la préfecture, la presse (joués par les animateurs)

Et puis la situation a dégénéré... Le liquide était finalement inflammable et il y avait un risque d'explosion... Donc élargissement du périmètre de sécurité!

Il a donc ensuite fallu organiser:

- L'évacuation de l'école
- La communication avec les agents, les parents (joués par les animateurs)
- Accueillir toutes les personnes évacuées à la salle d'Orfeuille...

Mais qui a les clés? Qui pose les barrières de sécurité? Qui informe? Qui prévoit?

Tout cela s'organise en amont. C'était l'objectif de cet exercice: Avoir la capacité de réagir et d'agir au moment où l'on vit une crise majeure.

Finalement, pas d'explosion, pas de risque, retour à la normale pour aujourd'hui. Mais demain?

La législation a fait obligation aux communes d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde. Son maintien opérationnel passe nécessairement par la pratique régulière d'exercices à minima une fois par an.

Des améliorations sur notre organisation, nos procédures devront être planifiées et mises en œuvre pour que demain, peut-être, nous ayons la capacité de réagir, mais avant tout de protéger.

Mathilde Chabanel



CHANTIER PLANTATIONS DE HAIES À CHARPEY

La commune est propriétaire d'une petite parcelle, la ZD 48, le long de la route de Besayes.

Après avoir envisagé de la vendre, elle a été finalement conservée et dédiée à la plantation de haies.

Un chantier a été organisé le mercredi 22 novembre, avec la fédération des chasseurs drômois. Celle-ci mobilise des fonds pour acheter des plants et organise la plantation.

Le choix des plants demande de tenir compte du voisinage, du réchauffement climatique, de l'ambition faunistique... cela exige pas mal d'arbitrages.

Finalement, le choix s'est porté sur des essences méditerranéennes, de faible hauteur pour les haies du pourtour de la parcelle. Au centre se trouvent des essences plus hautes et plus locales, mais résistantes tout de même bien à la sécheresse. Au total, ce sont 600 pieds qui ont été plantés. La parcelle étant en réserve de chasse, elle devrait rapidement permettre à la faune de se reproduire en toute quiétude.

Le chantier a été réalisé par une équipe d'élèves de la MFR de Mondy. Des jeunes de seconde qui découvrent ce genre d'activités. Ils ont été accueillis par l'ACCA qui leur a offert viennoiseries et boissons chaudes. Elles n'étaient pas de trop avec la bise qui s'était invitée ce jour-là.

Les élèves ont pu se restaurer confortablement dans le hangar prêté par la famille Philibert. Un grand merci à eux, aux chasseurs et bien sûr aux élèves principaux acteurs.

Ils ont tracé les lignes, creusé les trous et placé les arbres le matin. Les plants avaient été triés et leur répartition soignée sur le terrain a généré beaucoup d'apprentissages concernant la méthode et l'organisation.

L'après-midi, ils ont procédé au paillage à partir du matériau déposé sur la parcelle par des artisans de Charpey : paillage 100 % local.

Grâce à cet apport, la montée d'adventices est retardée et les jeunes plants sont nourris dans le temps avec sa décomposition.

Alors, pourquoi vouloir planter des haies ? Les avis sont encore partagés à ce sujet ; et pourtant, elles ont des effets très favorables pour la biodiversité. C'est un facteur positif pour les cultures avoisinantes. Mais surtout, elles stockent de l'eau et ont un effet brise-vent qui limite la consommation d'eau. Elles sont un atout précieux pour la sauvegarde de l'eau qui devient une préoccupation majeure de nos campagnes. Elles évitent aussi les phénomènes de coulée de boue dont nous avons été victimes encore cette année.

Je prends la conclusion des mots mêmes du président de l'ACCA : chasseurs et défenseurs de la nature peuvent se retrouver pour de beaux chantiers. Espérons que les agriculteurs seront aussi de plus en plus nombreux à soutenir ce genre d'opération.



UN ZOOM SUR LA BIODIVERSITÉ

Dans un précédent article, nous vous avons présenté un point d'étape faisant le bilan de nos actions en faveur de la biodiversité illustré de photos de plantes et d'insectes.

Nous connaissons maintenant le nom du papillon de jour photographié cet été sur la commune : le Sylvain Azuré.

Papillon commun présent de la péninsule ibérique à l'Iran, c'est une espèce typique des lisières de forêts.

Il réalise deux cycles par an. La chenille se développe sur les différentes espèces de chèvrefeuille. La femelle pond une dizaine d'œufs qu'elle pose un par un sur les feuilles de la plante hôte.

On peut l'observer de mai à fin août.



Papillon de jour le Sylvain Azuré

Quant à l'araignée, il s'agit d'une Zoropse à pattes épineuses.

L'espèce se caractérise par le dessin dorsal de son céphalothorax qui fait penser, selon les avis, à une tête de mort ou à un masque. Les pattes possèdent des rangées d'épines latérales.

Originellement, cette espèce vivait plutôt en milieux assez ombragés : garrigue, maquis, forêt. Depuis quelques années, elle a gagné les grandes villes telles que Paris ou Londres.

L'espèce est errante et chasse la nuit. Dans les maisons, elle arpente le sol, mais aussi les murs et capture beaucoup d'araignées.



Araignée Zoropse à pattes Épineuse

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous avons accueilli en mairie le 17 novembre, Monsieur Jérôme POUILLY, Maire de Montmiral et conseiller délégué éclairage public à Valence Romans Agglo, accompagné du directeur technique de notre secteur.

Aujourd'hui on compte 40 000 points lumineux sur l'agglomération, **dont 230 sur la commune de Charpey.**

Cette visite va permettre de planifier le passage en LED de ces 230 points lumineux, coût de 250 € par point, soit un budget estimatif de 60 000 € pour l'agglomération.

La compétence éclairage public est une compétence de l'agglo qui prendra en charge financièrement ce rétrofit en LED. Cette action permettra de diviser par deux la consommation électrique, les nombreux candélabres en « projection ciel » sans protection seront remplacés pour limiter l'impact de pollution lumineuse sur la biodiversité et l'environnement...

Ce chantier sera étalé sur deux ans. Certains candélabres souffrent aussi de corrosion et nous devons décider au cas par cas d'une réfection ou d'un remplacement.

Si la commune souhaite équiper certains points d'un kit pour les illuminations de Noël, coût d'environ 150 € hors installation. Ce coût supplémentaire reste à la charge des communes.

Nous remercions vivement Monsieur Pouilly pour ce temps d'échanges.

N'hésitez pas à nous faire remonter les éventuels dysfonctionnements ou manquements sur l'éclairage de votre quartier.

Pour rappel nos heures d'extinction sont les suivantes :

- **du 1 Juin au 31 Août de minuit à 6h**
- **le reste de l'année de 22h à 6h**

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

MIL (MODULE D'INITIATIVE LOCALE) À ST DIDIER

Voilà plusieurs années que la MFR de Mondy réalise un MIL (Module d'Initiative Locale) avec ses élèves de BTS en deuxième année.

Il s'agit cette fois d'élèves entraînés, ayant engrangé des connaissances sur la faune et la flore, capables de prendre des initiatives et de mener des chantiers.



C'est ce qu'ils doivent prouver avec le MIL.

En un premier temps, ils viennent sur le terrain rencontrer les acteurs concernés par le sujet. C'est ainsi que le 30 août, une vingtaine d'étudiants ont sillonné le hameau pour discuter avec les habitants. La mairie avait mobilisé des adjoints et des représentants de la commission environnement. La LPO était présente. Les élèves ont frappé aux portes et pu échanger avec un bon nombre d'habitants, certains étaient aussi venus naturellement vers eux.

Ils ont alors imaginé plusieurs aménagements répondant aux avis exprimés, à leurs capacités et à leurs envies. Plusieurs hypothèses ont été lancées. Les habitants ont proposé une réunion en commun, la mairie leur a présenté les différentes idées et quelques projets ont été retenus à l'unanimité. Les élèves sont alors venus une fois en octobre et deux fois en novembre pour mettre en place ce qui avait été choisi.

Les étudiants de BTS viennent avec des élèves de 3^e qu'ils encadrent et ils réalisent ensemble de leurs mains ce qu'ils ont conçu. Cela donne parfois lieu à des désillusions entre leurs rêves, leurs envies et la réalité, mais c'est ainsi qu'on apprend!

Pour découvrir leurs aménagements vous êtes invités à leur restitution **jeudi 25 janvier à 11h.**

Rendez-vous devant l'école de St Didier.

Ils vous attendent nombreux pour ce moment festif et joyeux où ils font preuve d'imagination. Ils seront fiers de vous expliquer leur démarche et leurs réalisations. Rien n'est créé par hasard!

Nous clôturerons la matinée par un pot offert par la mairie dans l'école de St Didier qui leur a servi de support pour leurs travaux manuels. L'accès à tous ces nouveaux jeux et découvertes sera officiellement ouvert!

COURSE D'ORIENTATION

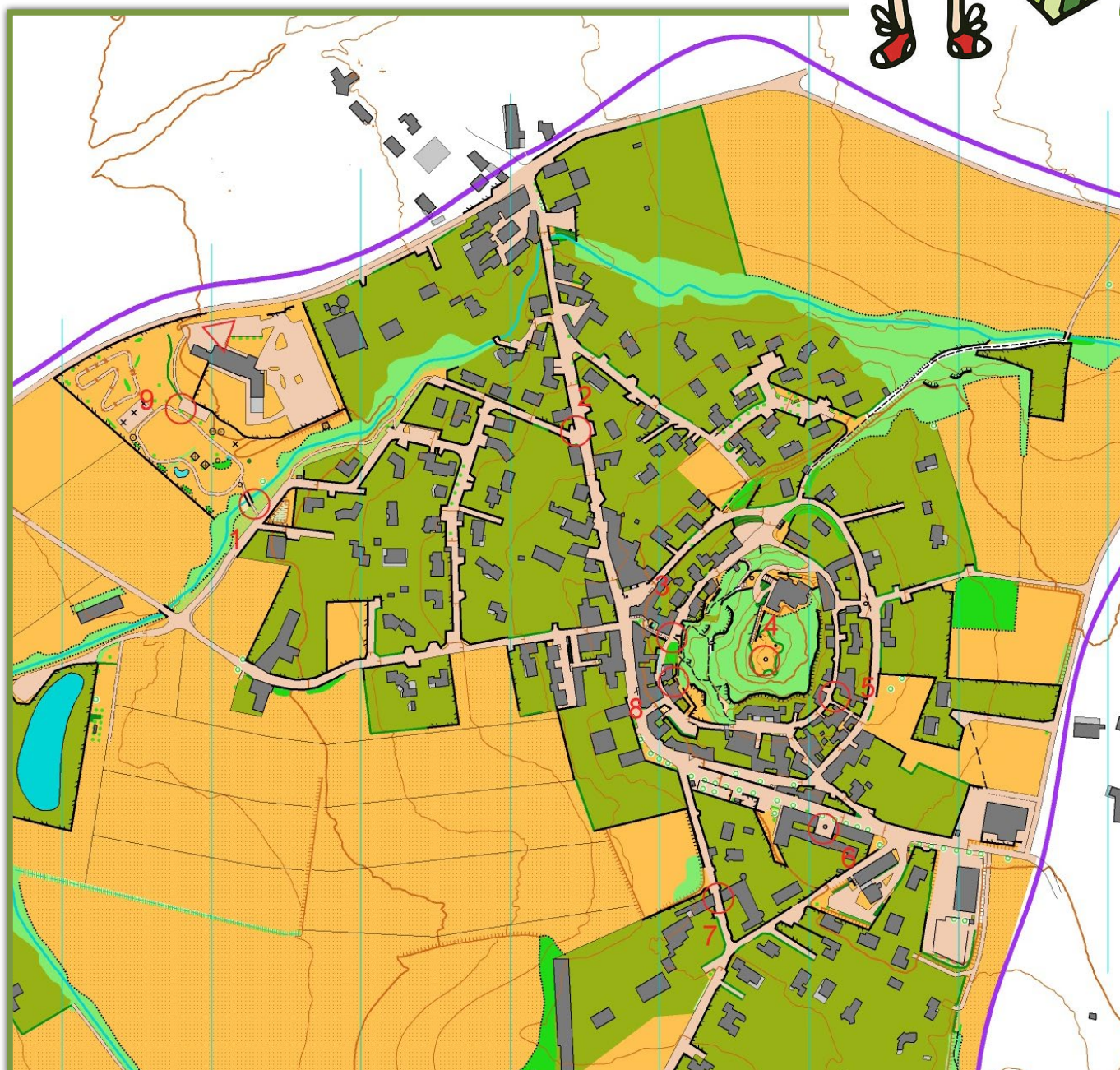
Comme indiqué dans le précédent bulletin, un Espace Loisir Orientation (ELO) est en cours de réalisation sur la commune.

Deux parcours sont sur le point d'être finalisés :

- un parcours « ludique » plus adapté aux enfants et composé de 9 balises.
- un parcours « patrimoine » composé de 10 balises.

Même si cet ELO ne sera pas totalement terminé début janvier, une course organisée par le club de Course d'orientation de Romans se tiendra le **dimanche 14 janvier 2024 à 10h**.

Le départ et le rassemblement se dérouleront dans la zone de l'Espace d'Orfeuille. Environ 200 coureurs sont attendus. Ils utiliseront la carte créée dans le cadre de cet ELO pour leur épreuve.



UNE MICRO-FOLIE À CHARPEY !

En 2024 notre commune va accueillir de nouveaux rendez-vous culturels. En effet, une Micro-Folie est désormais installée dans l'espace d'Orfeuille.



Qu'est-ce qu'une Micro-Folie?

C'est un lieu de culture, d'échange, de partage des savoirs, d'ateliers, conçu pour accueillir tous les publics. Ce dispositif est porté et financé en grande partie par La Villette.

Ce musée numérique permet de découvrir des œuvres artistiques et scientifiques issues des plus grands musées nationaux et d'institutions culturelles françaises telles que l'Opéra de Paris ou le Festival d'Avignon. La Micro-Folie de Charpey comporte un espace de projection sur grand écran, des tablettes numériques et des casques de réalité virtuelle.

Plusieurs événements seront organisés avec **un premier rendez-vous vendredi 15 décembre à 20h** pour fêter Noël :

la retransmission sur grand écran du ballet de l'Opéra de Paris "Le Songe d'une nuit d'été".

L'inauguration de cet équipement exceptionnel aura lieu **samedi 3 février 2024 à 11h**, un événement ouvert à tous.

Notre volonté : créer des rendez-vous culturels divers, ouvrir les portes d'Orfeuille comme un espace de culture, de rencontres, d'échanges à destination de tous les publics : scolaires, associatifs, grand public.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour construire des projets culturels autour de ces nouveaux outils, vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez nous contacter en mairie ou par courriel : microfolie@charpey.fr

À bientôt!

RADAR PÉDAGOGIQUE

Début 2021, la commune a acquis un radar pédagogique solaire dans le but de sécuriser plusieurs zones de notre village à tour de rôle et de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse, souvent excessive.

Nous changerons le radar de place environ tous les 3 mois et un compte rendu sera fait dans chaque bulletin municipal afin de restituer les résultats observés.

Depuis septembre 2023, nous avons installé le radar à l'approche de l'école de Charpey (30km/h) vers l'ancienne buvette.

Le radar a comptabilisé près de 500 passages jour (en cumulé sur les 2 sens).

Dans le sens Charpey St Vincent, la vitesse moyenne fut de 34km/h avec une réduction moyenne de la vitesse de près de 4 km/h à la vue du radar. La vitesse moyenne, qui semble convenable,

est trompeuse car 68% des véhicules restent en excès de vitesse, dont encore 19% en excès de plus de 10km/h.

Le pic de circulation se situe entre 16 à 17h.

Dans le sens St Vincent Charpey, la vitesse moyenne fut de 36km/h sans réduction de vitesse (le radar n'affichant pas la vitesse et étant situé de l'autre côté de la route).

77% des passages sont en excès de vitesse, dont 26% en excès de plus de 10km/h et 9% en excès de plus de 15km/h.

Le pic de circulation se situe entre 6 et 7h puis de 16 à 17h.

Olivier Richard, 1er adjoint

BIBLIOTHÈQUE DE CHARPEY



VOTRE BIBLIOTHÈQUE ET SES ANIMATIONS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS EN 2024!

La rentrée est passée et nous voilà bien installés dans la "Bibliobis".

Ainsi :

- L'espace jeunesse accueille depuis la rentrée notre jeune public et les classes le mardi matin, toujours accompagnés par les parents.
- L'espace adulte est encore en réflexion pour l'ameublement et la signalisation, mais propose un grand choix de lecture (romans, polars, BD, documentaires)
- La salle du haut accueille déjà les ateliers d'écriture et de dessin pour adultes et enfants, sans oublier les mordus de scrabble.
- Un fond de livres sur l'histoire régionale, quelques classiques sont à votre disposition
- Quelques jeux de société sont disponibles ainsi que les revues Que Choisir et Rustica.

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent le mercredi et le vendredi de 16h à 18h30,

Seulement le mercredi pendant les vacances scolaires.

La bibliothèque sera fermée pendant les congés de Noël.



À PARTIR DE JANVIER 2024

Le RDV Scrabble : tous les vendredis à 13h30.

Les ateliers d'écriture pour adultes : une fois par mois le mardi à 13h30 (les dates 2024 ne sont pas encore définies).

Les prochains ateliers d'écriture « Jeu de plumes » pour les enfants à partir de 8 ans, les mercredis de 10h30 à 12h00.

- 17 et 31 janvier
- 6 et 20 mars
- 3 avril 2024

Les ateliers dessin enfants : les vendredis de 16h45 à 18h.

- 19 janvier
- 2 et 16 février
- 15 et 22 mars
- 12 avril 2024

Les ateliers dessin adultes : les jeudis de 20h à 21h30.

- 25 janvier
- 1 et 15 février
- 14 et 28 mars
- 11 avril 2024

Les ateliers se poursuivront jusqu'en juillet.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS À LA BIBLIO EN 2024

- La dictée le 18 janvier à 20h (Nuits de la lecture).
- Assemblée générale de l'association, jeudi 8 février à 20h30.
- Porte ouverte et inauguration de la Bibliobis le samedi 10 février à partir de 11h.
- Journée des Droits de la Femme le vendredi 8 mars à 20h30.
- Soirée jeux de société le vendredi 5 avril à 20h.

Nous sommes ouverts à toutes vos propositions culturelles.

Venez nous rencontrer lors des permanences.

Pour nous joindre : bibliothequedecharpey@gmail.com

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous en 2024 au milieu de tous ses livres

L'équipe de la bibliothèque.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY-SAINT DIDIER

DE LA NOUVEAUTÉ AU SEIN DU COMITÉ

Suite à l'Assemblée Générale tenue le 27 octobre, l'association s'est enrichie de cinq nouveaux membres, ce qui permet d'étoffer le bureau. Celui-ci devient exclusivement féminin avec Maryline Pin : Présidente, Solange Vigne : Vice-Présidente, Claire Hainot : trésorière, Hélène Pinard : trésorière adjointe, Nathalie Fiancette : Secrétaire, Brigitte Junoy : secrétaire adjointe.

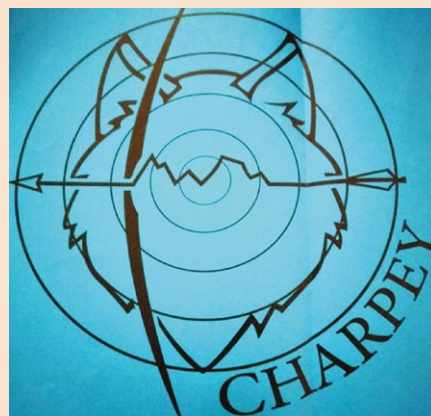
La parité se retrouve au sein du Conseil d'administration composé de 16 membres au total.

Après une décennie assumée avec beaucoup de rigueur et de passion, Alain Levy, président de 2013 à 2023 a décidé de céder sa place. Il reste pour notre plus grand plaisir membre actif au sein du Comité.

La saison 2023/2024 a très bien débuté. Le forum comme chaque année a permis le lancement des inscriptions. Ce ne sont pas moins de 300 adhérents qui s'activent chaque semaine dans toutes nos activités confondues. La petite dernière « l'atelier couture » séduit autour d'Axelle et Maëlle qui mettent du cœur à l'ouvrage (tricot, reprise, création) chacun laissant libre cours à son imagination.

La troupe des Z'improbables continue sa tournée avec sa pièce « Page blanche ». C'est à la salle Marcel Soulié à St-Vincent qu'elle a dernièrement séduit les spectateurs. À entendre les rires et les joyeux sifflements, la bonne humeur était communicative ! Ils vous donnent rendez-vous les 7-8-9 juin 2024 à l'espace Orfeuille pour vous présenter la nouvelle pièce qu'ils sont en train de mettre en scène sous l'égide de Jean-Claude Fioraventi.

Pour finir, le Tir à l'Arc se donne un coup de jeune avec un nouveau logo pour porter les couleurs du club « les archers du Mont du matin » au-delà des frontières. Départ en flèche direction le Luxembourg pour les manches de sélection à la coupe du monde. Belle expérience pour les 3 nouvelles recrues.



Notons que l'activité compte 53 adhérents parmi lesquels 20 licenciés faisant de la compétition. Soulignons le professionnalisme et la qualité de l'enseignement de nos adhérents formateurs et bénévoles qui ont permis d'excellents résultats en compétition en 2023 : 2ème en régionale et 1er en départemental. Ce qui fait du Club le 4ème club de Tir à l'Arc de la Drôme.

L'ensemble des membres du Comité vous souhaitent une belle année à venir, sportive et culturelle à souhait ! Prenez soin de vous.

Pour tous renseignements : charpey.comité.culturel@gmail.com

ACCA CHARPEY

La journée boudin, saucisses, caillettes et tombola organisée le dimanche 3 décembre à l'espace d'Orfeuille a connu un franc succès. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de celle-ci.

La prochaine manifestation organisée par l'ACCA sera le repas chevreuil le samedi

2 mars au soir. Il faudra penser à réserver vos repas dès le début de l'année 2024.

Une plantation de haie a eu lieu mi-novembre route de Besayes en collaboration avec la fédération des chasseurs de la Drôme et une classe de la MFR de Mondy. À cette occasion, l'ACCA a offert le café et les croissants.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

À bientôt

VIE ASSOCIATIVE

GRAIN DE SEL

GRAIN DE SEL REPREND DU SERVICE!

Après plusieurs mois de pause et pour fêter l'ouverture de notre commerce Comptoir de Campagne, le collectif de partage du savoir Grain de Sel revient en force pour proposer aux habitants de Charpey, St-Didier et Saint-Vincent, des ateliers ludiques autour de nos bons plans du quotidien.

Pour rappel, Grain de sel est un collectif de bénévoles qui se propose d'organiser régulièrement des ateliers de partage de savoirs. Chaque mois, un thème, une envie, un lieu différent pour se rencontrer et tisser du lien. Grain de sel a pour ambition de récolter les savoir-faire de chacun, chacune et les transmettre autour d'ateliers de cuisine, jardinage, bricolage, de loisirs créatifs, de sorties à thème, d'apéros philo...

Ce collectif est intergénérationnel, sans échange de monnaie et ouvert à tout le monde. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour participer et/ou proposer un atelier!



Les ateliers incroyables à venir:

- en **décembre**: un atelier pour se réchauffer autour de la fabrication de la soupe Chorba avec Marie-Pierre
- en **janvier**: un atelier cosmétique maison avec Elodie
- en **février**: un atelier autour de la cuisine indienne avec Chris
- en **mars**: un atelier réparation décorative de vêtements avec Julie
- en **avril**: un atelier produits d'entretien maison pour un grand ménage de printemps avec Marie-Pierre
- en **mai**: un atelier fabrication de macarons avec Bruno
- en **juin**: un atelier pizza au four à bois avec Guillaume et Bruno

Pour connaître les détails de tous ces ateliers, lieux, dates, etc., rejoignez-nous sur la page Facebook!

<https://www.facebook.com/graindeselcharpennois>

Vous pouvez aussi nous contacter par email:
graindeselcharpey@gmail.com

A très bientôt les grains de sel!

grain de sel



collectif de partage du savoir

CLUB DE L'AMITIÉ

Nos activités se poursuivent, le mardi après-midi, à la salle communale de Saint-Didier.

De très bons échos de la croisière sur le Rhône organisée en septembre: le repas, sur le bateau, a été très apprécié.

Le 9 novembre, 79 personnes se sont retrouvées au restaurant «O' Traiteur Gourmand» pour un repas amical.

Comme chaque année, un goûter de Noël sera servi le 19 décembre, au cours de notre rencontre hebdomadaire.

Notre Assemblée Générale aura lieu le jeudi 18 janvier 2024 à la salle d'Orfeuille, à CHARPEY. Elle sera suivie d'un repas servi par le traiteur LESICKI. Les adhérents y seront conviés, mais les nouveaux retraités qui souhaitent adhérer au Club de l'Amitié seront également les bienvenus.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

- la présidente au 06 65 29 49 40

- le vice-président au 06 80 91 21 50.

Une pensée toute particulière pour les personnes hospitalisées ou isolées et pour nos adhérents âgés.

BONNES FÊTES DE NOËL ET DE FIN D'ANNÉE À TOUS.

MEILLEURS VŒUX POUR 2024 : SANTÉ, JOIE ET PAIX.

DÉFENDONS CHARPEY

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME, UN AN APRÈS

Depuis l'article du Dauphiné Libéré du 30 novembre 2022, concernant « le terrain de la discorde Montée de BOYON et la réhabilitation du quartier de la « FORGE » QU'EN EST-IL ?

À l'occasion de la révision du PLU de notre village, la mairie projette d'entreprendre les modifications et aménagements suivants :

- en réhabilitant le quartier de la FORGE (carrefour de la mairie),
- en créant un lotissement Montée de BOYON (situé à l'est de CHARPEY),
- en requalifiant les zones AUS actuelles en zones agricoles ou humides.

Est-ce que ces projets sont bien en cohérence avec les objectifs annoncés de la révision du PLU, objectifs abondamment répétés, et questionnés lors de la première réunion publique du 15 novembre 2023 ? D'ailleurs, lors de celle-ci, il a été indiqué qu'il n'y avait aucune obligation et urgence à engager cette révision du PLU de 2011.

Ce nouveau PLU engagera l'urbanisation et la croissance de notre village pour une durée de 10 à 15 ans !

L'association DÉFENDONS CHARPEY a vu le jour pour mettre en lumière les véritables projets d'urbanisation de la commune. Son but est de veiller à préserver la ruralité du village, ses particularités environnementales, le cadre et la qualité de vie de ses habitants.

L'association DÉFENDONS CHARPEY dénonce la réhabilitation de la FORGE, avec la très forte probabilité de compter à terme 18 logements sur ce quartier.

La rénovation du quartier de la FORGE a débuté avec la vente par la mairie à Mr EL GANA du tènement Chatel. Il y sera réalisé

6 logements T3 sur 450m2 sans garage ni stationnement, et sans prendre en compte les propositions d'aménagement des riverains.

L'autre projet dénoncé par DÉFENDONS CHARPEY est le lotissement de 17 maisons voulu par la mairie sur le terrain agricole Montée de BOYON de 9100 M2, dont l'unique qualité est « qu'il soit communal ».

Pourtant, dans l'article du Dauphiné Libéré du 30 novembre 2022, Mme le Maire le qualifiait de terrain « agricole protégé » ?

Pour cette parcelle, à forte valeur agricole, pourquoi choisir de la transformer en constructible, alors que les zones AUS du PLU actuellement en vigueur (sud-ouest du village) sont déjà aménagées en voiries et tout à l'égout et transformables en zones constructibles avec une urbanisation raisonnée, sans lotissement supplémentaire, et en cohérence avec le caractère rural du village.

Quel est le coût de ces travaux, réalisés sur ces zones AUS, déjà financés avec nos impôts, et rendus inutiles si ces zones sont classées en zones agricoles ou humides ?

Quelles nuisances vont générer ces projets pour les habitants : problèmes de circulation et de stationnement, nuisances sonores, sécurité, etc.

Les infrastructures scolaires seront-elles en mesure d'accueillir les nouveaux enfants ? Les capacités d'évacuation des eaux usées ne sont-elles pas déjà en limite d'utilisation ? La répétition des restrictions d'eau potable en été n'oblige-t-elle pas également à maîtriser la croissance de notre village ?

La révision du PLU ne fait que débiter ! Mobilisons-nous pour notre village !

ASSOCIATION DÉFENDONS CHARPEY
defendonscharpey@gmail.com

OPPOSITION

Ce mot de décembre nous permet de faire le bilan de l'année municipale.

Les actes de malveillance vont en augmentant dans nos villages, bien sûr il ne s'agit que de matériel, mais le ras-le-bol doit être entendu. Il serait peut-être temps d'agir.

La majorité, pendant ce temps, a mené grand train de décisions peu participatives auprès de la population : école, aménagement des routes, aménagement des places, décisions de constructions, réhabilitation et attribution des lieux et bâtiments communaux... Et la liste n'est pas complète. Même si des réunions publiques sont faites et sont encore à venir, la révision du PLU va s'y ajouter, en préservant leur cap initial.

Aujourd'hui, vous êtes nombreux à vouloir faire entendre votre mécontentement, manifestant votre déception de n'être consultés que par obligation ou postdécision.

La règle de la proportionnelle, ne nous a pas permis d'être plus nombreux pour former le camp de l'opposition. Il nous est aussi difficile d'être entendu, mobilisons-nous ensemble afin de terminer ce mandat en faveur des habitants.

La fin de l'année approche, nous vous adressons nos vœux les meilleurs.

La liste JF Philibert



Recensement de la population 2024

www.le-recensement-et-moi.fr

IMPORTANT

Le dernier recensement de la population de Charpey date de 2018. Ayant lieu tous les 5 ans (report d'un an dû au Covid 19) l'ensemble des logements et des habitants de la commune seront recensés en 2024 :

du jeudi 18 janvier au samedi 17 février

Par qui serez-vous recensés ?

Nous vous présentons les 3 agents recenseurs recrutés pour cette mission. De gauche à droite, Geneviève Blachon, Elisabeth Philibert et Marie Claude Girerd.



Elles assureront une tournée de reconnaissance d'adresses de la commune à compter du 06 janvier et débiteront la collecte dans vos quartiers et domiciles à compter du jeudi 18 janvier.

Elles seront munies d'une carte tricolore nominative avec photo et tamponnée de la Marianne de la commune. **Nous vous demandons de bien vouloir leur réserver un accueil chaleureux.**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres début janvier. Puis, un agent recenseur vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne :

C'est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le samedi 27 janvier, contactez la commune à mairie@charpey.fr ou au 04.75.59.80.55

Est-il obligatoire de répondre ? :

La loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies.

Le recensement est l'affaire de tous. Répondre est un geste civique. C'est à partir des réponses de chaque personne enquêtée que sont produites les statistiques utiles à tous et plus particulièrement pour aider aux décisions publiques. C'est précisément parce que les résultats du recensement sont indispensables que la réponse aux questions est obligatoire.

Les réponses sont-elles confidentielles ?

Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. **Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 04.75.59.80.55.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**Les élections européennes sont prévues le 09 juin 2024.
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.**

VOUS DÉMÉNAGEZ

Inscrivez-vous auprès de votre nouvelle commune, vous serez automatiquement retiré de nos listes.

VOUS AVEZ CHANGE D'ADRESSE AU SEIN DE LA COMMUNE

Signalez ce changement au secrétariat de mairie afin de garantir le bon acheminement des propagandes et cartes électorales.

Documents à fournir :

- Justificatif du nouveau domicile (de moins de 3 mois hors facture mobile)
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en ligne ou en mairie).

La case déménagement au sein de la même commune doit être cochée

NOUVEAUX ARRIVANTS

Demander votre inscription en ligne via :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
ou en vous rendant en mairie jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, soit le 03 mai 2024 pour les élections européennes.

Documents à fournir :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile),
- le formulaire de demande d'inscription : Cerfa n°12669*02 (disponible en Mairie ou téléchargeable sur internet),

Si vous chargez un proche d'accomplir cette démarche à votre place :

- un document écrit et signé attestant que vous lui avez confié ce pouvoir,
- un justificatif de son identité.

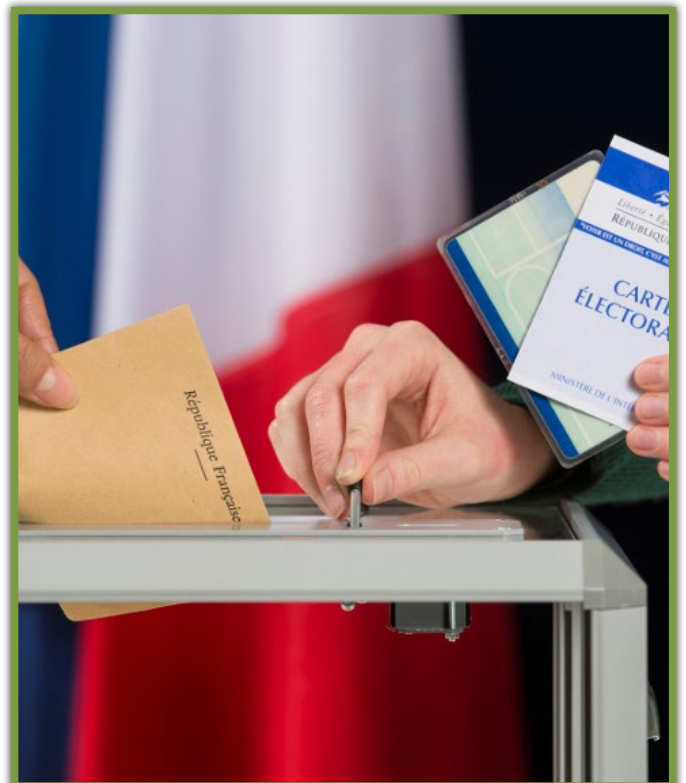
JEUNES INSCRITS D'OFFICE A 18 ANS

Si vous êtes français, vous avez effectué votre recensement citoyen à 16 ans en mairie, vous êtes donc inscrit d'office à l'âge de 18 ans sur les listes électorales de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Cependant il est vivement conseillé de vérifier si votre inscription est bien effective, en utilisant le téléservice « interroger sa situation électorale » sur www.service-public.fr ou en vous renseignant en mairie.

Si depuis, vous avez déménagé, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune.

Pour tout autre cas particulier, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou sur www.service-public.fr.



ACTUALITÉS

LES JEUNES AU SÉNAT

Le 25 octobre, les seize jeunes du Conseil Municipal de Jeunes se sont rendus à Paris, invités par la sénatrice Marie Pierre Monier. Découverte de la capitale et visite du Sénat étaient au programme.

Un retour en image sera réalisé par les jeunes lors du repas des aînés le 16 décembre prochain.



INAUGURATION DU POINT JEUNES

Le vendredi 27 octobre le point jeunes a été inauguré en présence des maires et adjoints des communes voisines et partenaires Saint Vincent, Besayes et Barbières, grâce au travail en commission avec VRA et à l'appui de M. Valon maire de Beaumont les Valence et conseiller délégué jeunesse à VRA, merci à tous pour votre présence sur ce temps d'inauguration et un grand merci aux jeunes qui ont aidé aux travaux et à nos agents communaux pour la remise en état de l'ancienne cantine de la poterne qui a retrouvé elle aussi une seconde jeunesse !

Horaires d'ouverture : Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30

Mercredi et samedi de 14h à 18h30

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h30

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Commémorations du 11 novembre à Charpey et Saint-Didier avec le conseil municipal des jeunes.

Nous avons cette année célébré le centenaire de l'édification du Monument aux morts de St-Didier.



TENDREMENT GOURMAND, LE RENDEZ-VOUS SUCRÉ-SALÉ DE JULIE VINSON !

Native de Valence et charpenoise depuis 15 ans, Julie est un visage bien connu de nombreux habitants du village. Maman de 3 enfants de 18, 6 et 4 ans, son parcours de cuisinière/pâtissière est atypique.

Diplômée d'un CAP petite enfance, elle commence par travailler 10 ans en tant que préparatrice de commande dans l'automobile, puis 6 ans en tant qu'hôtesse de caisse et employée de rayon chez intermarché. Elle choisit ensuite de prendre un congé parental pour s'occuper de ses 2 dernières filles. Puis elle revient aux sources de sa formation en travaillant à l'école de Charpey : cantine, remplacement ATSEM,... Alors qu'elle cherche un complément de salaire à ce

temps partiel, sa passion pour la cuisine et la pâtisserie la rattrape ! C'est alors que Julie crée son entreprise Tendrement gourmand en 2022, en tant qu'autoentrepreneur.

Début 2023, il devient évident qu'elle n'est plus en mesure de cumuler ces 2 emplois et choisit donc de quitter son poste à l'école de Charpey pour se consacrer au développement de son entreprise.

Aujourd'hui, Julie est la spécialiste du fait-maison et travaille en ultra-frais. Elle cuisine et cuit ses créations dans sa cuisine à la demande, 7 jours / 7.

Elle confectionne notamment :

- des biscuits avec inscription personnalisée aussi bien sucrés que salés, vendus entre 15 et 17€ le kilo. Pensez à Julie comme « créatrice de souvenirs » pour vos événements (mariage, baptême, anniversaire...)
- des gâteaux : brownies, cookies...
- des chouchous : aux cacahuètes bien sûr mais aussi aux amandes, noix, noix de cajou..

Julie vous propose également des apéritifs dinatoires, à partir de 15€ par personne, composés de mignardises (mini-burgers, mini quiches, batbout - pains marocains farcis), triangles feuilletés farcis (chèvre-saumon, poulet curry, chèvre chorizo, végétarien)...

A l'heure actuelle, vous pouvez contacter Julie pour passer vos commandes et les récupérer directement chez elle. Mais bientôt, Julie vous accueillera dans un nouvel espace dédié à la gourmandise !

En effet, elle transforme son garage en laboratoire et boutique, dont l'ouverture est prévue au printemps 2024. Grâce à cet espace dédié ouvert tous les jours (notamment samedi matin et dimanche matin), elle souhaite créer un nouveau commerce de proximité et y développer l'achat à la part.

Pour découvrir ses créations et suivre ses actualités, rendez-vous sur la page facebook et Instagram de **Tendrement gourmand**, et son site web www.tendrementgourmand.eatbu.com.

Voici également ses coordonnées : tendrement.gourmand@gmail.com, 06 17 13 01 65 pour passer commande, car il sera difficile de résister à ces créations gourmandes !

*Olivier Richard,
1er adjoint à la vie économique*



PROGRAMMATION CULTURELLE

2023 DÉCEMBRE

La commission culture de la commune de Charpey a déjà organisé de nombreux rendez-vous depuis la rentrée : des expositions, des spectacles...

Nous vous invitons à noter d'ores et déjà sur vos agendas les prochains : plus de 10 dates pour se réunir ensemble, pour tous les goûts : expo, cinéma, théâtre, concerts, rencontres...

Merci à tous les bénévoles qui organisent ces événements et particulièrement merci à nos associations si actives.

2024 JEUDI 18 JANVIER

Nuit de la lecture - dictée

Bibliothèque de Charpey - entrée libre

SAMEDI 20 JANVIER

Concert chansons à textes poétiques et humoristiques

Pascal Mary, pianiste chanteur

Espace d'Orfeuille - 20h30 - 8 - 12 €

VENREDI 8 MARS

Spectacle

Journée internationale des droits de la femme

« J'ai perdu ma femme » d'après les textes de Raymond Devos

Bibliothèque de Charpey - 20h30 - entrée libre

VENREDI 15 MARS

Théâtre d'objets « Oz » cie Eukaryote

École de St-Didier - Tout public dès 6 ans - 19h00 - 8 - 12 €

DIMANCHE 7 AVRIL

Concert

Jazz et crêpes

Léo Jeannet « PANORAMIC Project »

Parc d'Orfeuille - 15h - entrée libre

VENREDI 12 AVRIL (DATE SOUS RÉSERVE)

Concert classique Les concerts de poche

Espace d'Orfeuille - 10 - 6 €

VENREDI 31 MAI

Théâtre

« Pourquoi aime-t-on ? » d'après Guy de Maupassant par le Théâtre pas sage

École de St Didier - 20h30 - 6 - 8 - 12 €

DIMANCHE 2 JUIN

Concert Jazz

« Fanfares Zigomaclik + Tigres et canapés »

École St Didier - 15h - 5 €

VENREDI 7, SAMEDI 8, DIMANCHE 9 JUIN

Théâtre

Les Z'improbables - Comité Sportif et Culturel de Charpey

Espace d'Orfeuille - 20h

VENREDI 20, SAMEDI 21 JUILLET

Théâtre et musique Les soirées du clocher

Place de l'église St Didier - 20h30

LUNDI 26 AOÛT

Cinéma en plein air

Parc d'Orfeuille - 20h30



MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie

26300 CHARPEY

Tél. : 04 75 59 80 55

Courriel : mairie@charpey.fr

Horaires d'ouverture

- lundi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- mardi : 8h30-12h30
- jeudi : 8h30-12h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- samedi : 10h00-12h00
(1^{er} samedi du mois sauf juillet / août)

<http://charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>



■ CRÉDITS

Directrice de la publication : Lydie Veisseix

Date de parution : décembre 2023

Tirage : 670 exemplaires

Création graphique : Josselin Grange

Impression : AJC Chabeuil

